

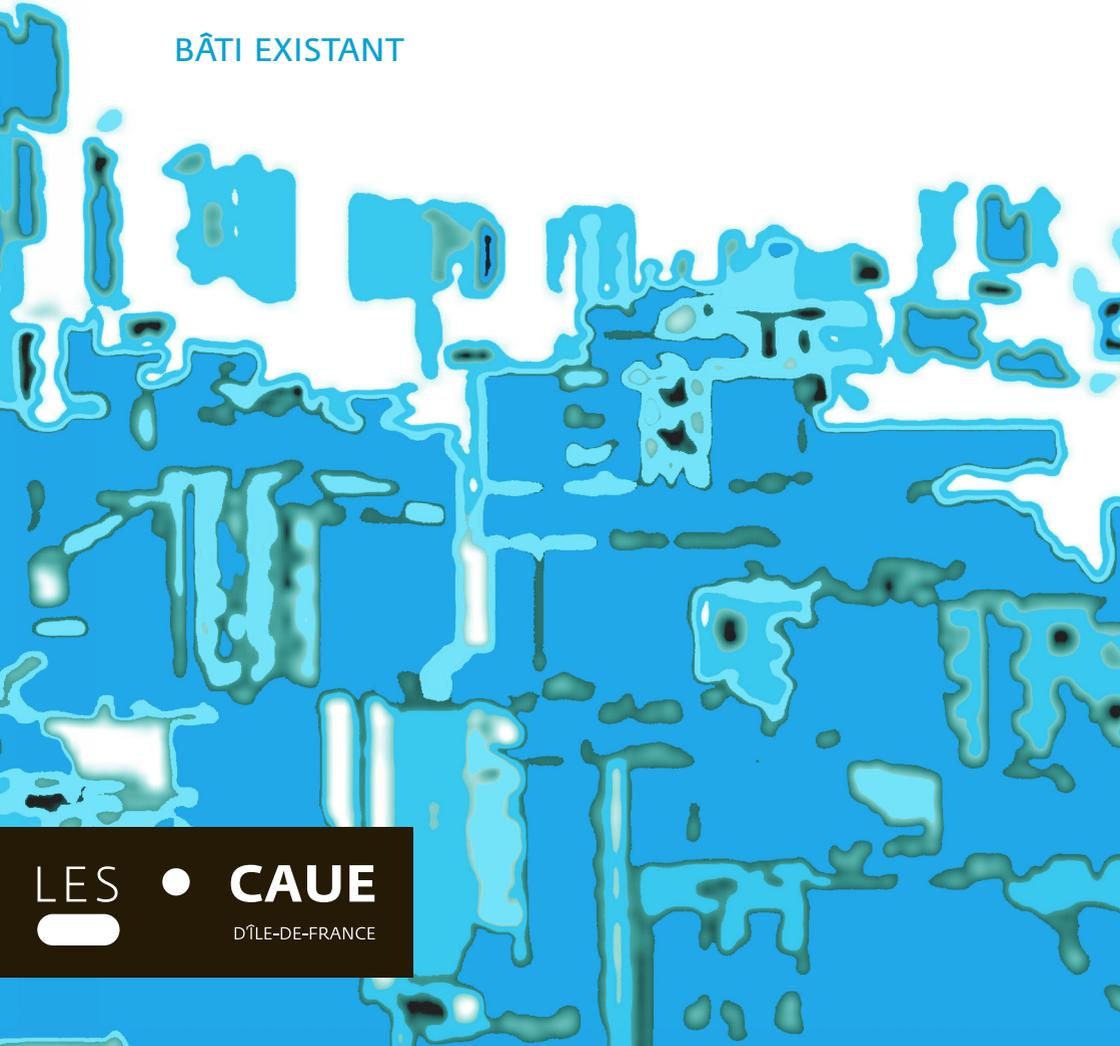


Architectures de la ville



FORMATION 2018

BÂTI EXISTANT



LES • CAUE
D'ÎLE-DE-FRANCE

Le logement, l'environnement, le bien-être, l'agriculture font partie des grands enjeux du 21^{ème} siècle. Inventer de nouvelles manières de concevoir la ville, de développer notre habitat, adapter nos pratiques, gérer durablement notre cadre de vie, sont au cœur des sujets que les CAUE d'Île-de-France ont décidé de porter auprès des collectivités.

Forts de leur connaissance du territoire francilien, de leurs liens privilégiés avec de multiples acteurs et de leur savoir-faire technique et pédagogique, les CAUE d'Île-de-France proposent des programmes de formation permettant aux élus, aux représentants de la maîtrise d'ouvrage publique et privée et aux professionnels des collectivités, de mieux appréhender les problématiques complexes liées à l'architecture, à l'urbanisme et à l'environnement.

Dans un contexte économique, social, urbain et environnemental marqué par des mutations de plus en plus rapides, la formation professionnelle, régulière au fil du temps, est nécessaire pour s'adapter aux changements, anticiper les enjeux et relever les défis du développement urbain.

Les CAUE d'Île-de-France mettent leur expertise à votre service dans cinq cycles de formation déclinant des thématiques clefs de l'architecture et de l'aménagement.

Philippe LAURENT
Président des CAUE d'Île-de-France

A handwritten signature in black ink that reads "Philippe Laurent". The signature is written in a cursive style with a horizontal line under the name.



CYCLE



Architectures de la ville - Bâti existant

Centré sur les questions de qualité architecturale, urbaine et environnementale, le cycle **Architectures de la ville** apporte un bagage culturel et technique complémentaire à l'activité des services pour enrichir leur réflexion et leur pratique. Il donne des clefs de lecture pour mieux comprendre l'architecture et ses rapports avec la ville.

Les quatre modules proposés concernent plus directement :
le bâti existant et ses transformations.

Après une première journée qui apporte des notions de base fondamentales en terminologie et systèmes constructifs, les trois modules suivants abordent progressivement la question de la transformation du bâti existant : historique et connaissance du bâti, méthodes et exemples d'interventions, approfondissement technique.

Principe et modalités

Cette formation professionnelle est destinée aux services des collectivités territoriales et de l'État concernés par les questions d'architecture et d'aménagement : service urbanisme, habitat, bâtiments, environnement, etc. Formation d'initiation à l'architecture et au développement durable, elle vise à donner à tous les agents ayant à voir avec le processus de construction un bagage culturel et technique indispensable à leur pratique professionnelle.

● FORMAT

Le cycle est composé de 4 modules de formation, se répartissant d'avril à septembre 2018. Chaque module se déroule de 9h00 à 17h00, soit sur une journée, soit sur deux jours. Il rassemble un groupe de 30 personnes (maximum) afin de permettre des échanges et des mises en situation.

● MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Cette formation repose sur une alternance d'apports de savoirs et d'éclairages sur des exemples concrets : exposés en salle, visites commentées et mises en situation. Des ateliers d'échanges avec des experts et des professionnels permettront de faire émerger de nouveaux questionnements, de trouver des solutions à apporter et de comprendre les méthodes à mobiliser.

● TARIFS

100 € TTC par module d'une journée

160 € TTC par module de deux journées

400 € TTC pour le cycle « [Architectures de la ville](#) »

Le 1^{er} module est gratuit en accompagnement d'un ou plusieurs modules de la formation. Toute inscription qui ne sera pas annulée à moins de 10 jours à l'avance sera considérée comme définitive. Les tarifs de formation ne prennent pas en charge les frais de repas.

● AGRÉMENT

L'Union régionale des CAUE d'Île-de-France est agréée pour la formation professionnelle, enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité : 11 92 17 159 92. n° de SIRET : 438 737 884 00033

Cette formation respecte la charte de formation des CAUE établie par la Fédération nationale des CAUE.

Calendrier

MODULE 1

MARDI 17 AVRIL

Initiation à la construction et à sa terminologie

MODULE 2

MARDI 15 ET MERCREDI 16 MAI

Le bâti existant en Île-de-France

MODULE 3

MARDI 19 ET MERCREDI 20 JUIN

Transformation du bâti existant

MODULE 4

MARDI 25 ET MERCREDI 26 SEPTEMBRE

Du bon usage des documents d'encadrement

LIEUX DE FORMATION

Les formations se dérouleront, sauf indication contraire :

soit au [CAUE 92](#) - 279 terrasse de l'Université, 92000 Nanterre

soit au [CAUE 94](#) - 36 rue Edmond Nocard, 94700 Maisons-Alfort

Équipe pédagogique

Gauthier BICHERON • architecte / CAUE 95

Marcela CONCI • architecte / CAUE 91

Enrico D'AGOSTINO • architecte / CAUE 91

Pascale D'ANFRAY-LEGENDRE • architecte urbaniste / CAUE 78

Didier RENARD • architecte / CAUE 78

Elisabeth ROJAT-LEFEBVRE • architecte / CAUE 78

Sophie THOLLOT • architecte / CAUE 92



PROGRAMME



Module 1 MARDI 17 AVRIL

Initiation à la construction et à sa terminologie



THÉMATIQUE

Connaître les noms des éléments est a priori indispensable pour analyser et comprendre l'architecture, pour pouvoir également dialoguer avec les acteurs de la construction. L'apprentissage d'un vocabulaire de base est l'objet de ce module d'une journée. Il est mené en parallèle de l'évocation des principaux systèmes constructifs. Les participants sont amenés à s'approprier de manière progressive et ludique l'essentiel du vocabulaire de la construction.



CONTENU

1. Vocabulaire de l'architecture et modes constructifs : façades, menuiseries, fondations, murs et planchers, charpente et couverture.
2. Mise en situation : parcours sur le terrain et échanges autour de la description de quelques façades de bâtiments.
3. Exercice en salle : description détaillée de bâtiments.

Module 2 MARDI 15 ET MERCREDI 16 MAI

Le bâti existant en Île-de-France

THÉMATIQUE

Le bâti existant est le produit des grandes étapes d'urbanisation de la région. L'histoire urbaine contribue à comprendre l'environnement sociologique et les évolutions techniques et stylistiques qui ont amené les diverses typologies de bâti. Les principales typologies du 19^e siècle aux années 60 sont étudiées à partir d'une grille d'analyse détaillant les caractéristiques urbaines, architecturales et techniques qui en favorisent la compréhension.

CONTENU

1. Présentation 1 : les grandes étapes de l'urbanisation de la région parisienne.
2. Présentation 2 : typologies et caractéristiques
 - Le bâti ancien du 19^e siècle
 - Les immeubles de rapport de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle
 - Les villas de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e
 - Les pavillons de l'entre-deux-guerres
 - Les HBM et les cités-jardins
 - Les années 60 : habitat individuel et collectif.
3. Visite sur le terrain : exercice de reconnaissance et de description des différentes typologies.

Module 3 MARDI 19 ET MERCREDI 20 JUIN

Transformations du bâti existant

THÉMATIQUE

La transformation du bâti existant répond à un besoin d'agrandissement ou de renouvellement qui ne doit pas nier l'existant mais, au contraire le valoriser ou l'enrichir. Les différentes interventions (ravalement, extensions, surélévations,...) donnent lieu à des recommandations qui tiennent compte des caractéristiques architecturales de chaque typologie et de leur insertion dans la ville. Les réponses aux enjeux environnementaux imposent également d'engager des interventions sur le bâti existant qui peuvent n'être vécues que comme une contrainte ou bien comme une opportunité pour améliorer son patrimoine bâti.

CONTENU

1. Présentation 1 : transformations du bâti, enjeux et stratégies.
2. Parcours architectural et visites d'agrandissement de maisons.
3. Présentation 2 : transformations et aménagements du bâti liés aux enjeux énergétiques.
4. Exercices en groupe : analyse de dossiers de déclaration préalable et de permis de construire portant sur des agrandissements ou des transformations énergétiques.

Module 4 MARDI 25 ET MERCREDI 26 SEPT.

Du bon usage des outils d'encadrement

THÉMATIQUE

Les outils pour tenter d'encadrer l'acte de construire n'ont cessés de se développer depuis le milieu du XX^{ème} siècle : plan local d'urbanisme, PLU intercommunaux, sites patrimoniaux remarquables, cahiers de recommandations architecturales, guides de conseils...

Ils concernent des territoires à des échelles très diverses. Ils ont un rôle prescriptif, de recommandation ou incitatif. Ils ont une influence importante sur la qualité des constructions, notamment au travers des outils réglementaires. Après une introduction sur les différents outils, le module abordera comment le PLU, mais aussi, les chartes architecturales et les guides peuvent contribuer à améliorer la qualité architecturale des interventions sur le bâti existant.

CONTENU

1. Présentation 1 : aperçu des différents outils d'encadrement. Le PLU, le rôle et limites en matière de qualité architecturale.
2. Exercice en groupes. Analyse de PLU, quelle efficacité ? Comment prennent-ils en compte les enjeux énergétiques ?
3. Chartes et cahiers de recommandations.
4. Exercice en groupes : analyse de documents à caractère pédagogique, chartes et guides.

Bulletin d'inscription

Architectures de la ville - Bâti existant

Bulletin d'inscription à retourner à :

Les CAUE d'Île-de-France
7-9 rue Agrippa d'Aubigné
75004 PARIS

RENSEIGNEMENTS

Pédagogie : Sophie THOLLOT • tel : 01 71 04 52 49
Inscription : Armelle ERDOGAN • contact@caue-idf.fr
tel. : 01 48 87 71 76

Nom Prénom
Fonction
Collectivité / Structure
Adresse
Téléphone Fax
Portable E-mail

JE M'INSCRIS

Au cycle complet (4 modules de formation)..... soit 400 € TTC
 Au module 1 gratuit en accompagnement d'un autre module..... soit 0 ou 100 € TTC
 Au module 2 soit 160 € TTC
 Au module 3 soit 160 € TTC
 Au module 4 soit 160 € TTC

Et règle à l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France

TOTAL € TTC

Fait à Le

Signature / cachet de la structure



Un cycle de formation professionnelle
proposé par les CAUE d'Île-de-France



**LES CONSEILS D'ARCHITECTURE, D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT D'ÎLE-DE-FRANCE**
contact@caue-idf.fr
www.caue-idf.fr

